

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 182

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 28

À l'alinéa 32, après la référence :

« II »,

insérer les mots :

« du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.